



## La mesure des résultats de l'accompagnement des structures d'utilité sociale par le Dispositif Local d'Accompagnement

Démarche initiée pour les structures bénéficiant d'un **diagnostic de suivi post accompagnement**, en 2006.

### Notre choix

Le parti pris a été de répondre dans un premier temps aux demandes des pilotes départementaux, qui souhaitent avoir une lisibilité de l'impact du DLA sur les structures accompagnées et ceci sans surcharger les chargées de mission DLA avec une activité supplémentaire et complexe.

C'est pourquoi avons nous choisi, pour 2006, en accord avec les chargées de mission DLA, d'expérimenter la démarche sur des cibles limitées : les structures en **post -accompagnement** bénéficiant d'un suivi via l'**offre interne** du DLA.

Ceci nous permet d'élaborer une démarche qui outille la pratique sur l'activité nouvelle de post accompagnement ainsi définie :

*diagnostic de mesure d'impact des accompagnements réalisés, effectué par la chargée de mission DLA et si utile, proposition d'une évolution du plan d'accompagnement.*

Sont donc concernées les structures qui ont bénéficiées d'une ingénierie individuelle ou collective et les 3 DLA qui sont prêts à expérimenter la démarche

*En 2007, on peut estimer qu'au moins 1/3 bénéficieront d'un diagnostic post accompagnement ce qui commencera rendre lisible ce que produit l'activité des DLA sur celle ci.*

L'outil expérimenté en 2006 satisfait les chargées de mission DLA mais aussi les structures qui estime l'analyse pertinente pour elles , les membres des comités d'appui . D'autres acteurs dont les pilotes ou des élus sont intéressé par la fiche de synthèse.

L'angle de l'évaluation sera celui de la **pertinence** (adéquation des objectifs avec les problèmes à résoudre) et de l'**efficacité** (effets conformes aux objectifs).

## Ce que nous apprendra l'évaluation (mesure d'impact) conduite

### **Résultat 1 : La nature des problématiques identifiées lors du diagnostic initial et traitées dans le plan d'accompagnement**

Pour faciliter l'analyse, il a été choisi de classer des problématiques identifiées lors du diagnostic en 4 grandes catégories. Celles ci correspondent aux axes abordés dans le diagnostic et organisent le plan d'accompagnement.

- Structuration et professionnalisation de la vie associative (*organisation interne*)
- Adéquation entre les services rendus, le public visé et le territoire d'implantation (*la structure et son environnement- activités, services, publics, territoire*)
- Structuration financière, fiscale et sociale
- Pérennisation des activités et des emplois

#### Ce que nous apprendra l'analyse des structures

**Caractérisation des problèmes** rencontrés par les structures d'utilité sociale, **fréquence et cumul**

### **Résultat 2 : L'identification des moyens mobilisés pour résoudre ces problématiques**

Pour clarifier l'analyse, on observera la mobilisation des moyens suivants

#### **-Mobilisation de moyens propres au DLA**

- ingénieries individuelles
- ingénieries collectives

#### **-Mobilisation de ressources et dispositifs partenaires au sein du comité d'appui**

- articulation avec d'autres dispositifs d'accompagnement/et dispositifs financiers
- rencontres de partenaires initiées autour d'une filière, d'une association

#### **-Orientation vers d'autres dispositifs**

#### **-Mobilisation des moyens internes par la structure elle même**

#### Ce que nous apprendra l'analyse :

- Les moyens utilisés pour répondre aux problématiques.
- Le niveau d'atteinte des objectifs, via les ingénieries
- La capacité à produire des réponses variées et complémentaires

L'identification des moyens permet de montrer **comment les résultats ont été produits**. Cela mettra en perspective la notion de **plan d'accompagnement** (non réductible aux ingénieries) et **l'articulation du DLA avec d'autres dispositifs**

A noter : sur l'évaluation des ingénieries en tant que telle, les DLA sont dotés dorénavant d'une grille de suivi élaborée lors du séminaire du 2 mars avec les prestataires.

## **Résultat 3 : L'atteinte des objectifs définis dans le plan d'accompagnement, par problématiques traitées.**

### **Problématique 1**

STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DE LA VIE ASSOCIATIVE (ORGANISATION INTERNE)

UN OBJECTIF : la professionnalisation de la structure et de ses hommes au service d'un projet de qualité.

#### **RESULTATS ATTENDUS /OBTENUS**

- structures ayant amélioré **l'implication et les compétences** sur la fonction employeur portées instances dirigeantes bénévoles
- structures ayant amélioré **leurs capacités à structurer les activités, les compétences, l'organisation du travail au service de leur projet.**
- structures ayant **consolidé leur projet associatif et valorisé leur utilité sociale**

### **Problématique 2**

ADEQUATION ENTRE LES SERVICES RENDUS, LE PUBLIC VISE ET LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION

**(la structure et son environnement- activités, services , publics, territoire )**

**UN OBJECTIF** : la consolidation et le développement de l'offre de service des structures d'utilité sociale.

#### **RESULTATS ATTENDUS /OBTENUS**

- Structures ayant développé leur capacité à maîtriser leur environnement pour adapter leur projet de développement (outils d'analyse de l'offre existante, du système client, des partenaires et des concurrents)
- Structures ayant développé ou modifié leur offre de service pour l'adapter au marché/ à l'environnement /aux usagers/ aux attentes des financeurs
- Structures ayant engagé la promotion de leur offre de service
- Structures ayant renforcé l'autonomie financière des projets et sécurisé leur ressources

### **Problématique 3**

STRUCTURATION FINANCIERE , FISCALE ET SOCIALE

**UN OBJECTIF** : LA sécurisation des projets associatifs

#### **RESULTATS ATTENDUS /OBTENUS**

- Structures ayant amélioré l'organisation de leur système de comptabilité et de gestion
- Structures ayant garanti leur conformité sur le plan fiscal ou de la gestion des ressources humaines

Ce que nous apprendra l'analyse :

Le niveau d'atteinte des objectifs par problématique et par structure

Les effets direct de l'intervention du DLA soit les résultats sur les axes prévus dans le plan d'accompagnement et les effets induits

## Problématique transversale

LA PERENNISATION ET L' EVOLUTION DES EMPLOIS AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF ET DES ACTIVITES

**UN OB JECTIF :** la pérennisation des emplois pour un service de qualité

### RESULTATS ATTENDUS /OBTENUS

- structures ayant maintenu les emplois ( nombre d'emplois concernés)
- structures ayant développé les emplois ( nombre d'emplois concernés)
- structures ayant pérennisé les activités en réorganisant les emplois ( nombre d'emplois concernés et nature des réorganisations )

### Ce que nous apprendra l'analyse

L'état de consolidation (maintien/évolution) des emplois au service des activités et les manières d'y parvenir.

**Résultat 4 :** NOMBRE OU % DES STRUCTURES TRAITÉES POUR QUI LE RESULTAT ATTENDU N'A PAS ETE ATTEIND ET COMMENTAIRES

tableau d'analyse

Problématiques Identifiées et traitées	Moyens mis en oeuvre	Nombre de structures concernées	Identification des causes de l'échec

### **Notre méthode pour la conduite de l'évaluation**

Un groupe de travail comprenant le C2RA, le DLA 45 et le DLA 28 a travaillé à partir du référentiel d'évaluation complet créé en 2005 et a adapté la démarche à l'orientation actuelle.

#### **Les outils de l'évaluation**

Les DLA 28,37 et 45 qui expérimentent la démarche, vont s'appuyer

- sur leurs outils initiaux comme élément de départ à visée de comparaison soit le diagnostic et le plan d'accompagnement
- sur des indicateurs d'évaluation relatif à chaque étape (Conf référentiel élaboré en 2005 avec les DLA) pour mesurer l'écart entre la situation initiale et la situation actuelle.

#### **Le Recueil de données, par entretien**

Les chargées de mission vont conduire leurs entretiens de post accompagnement en reprenant les problématiques identifiées initialement et en interrogeant les structures, point par point, sur les résultats.

En sus, les chargées de mission interrogent systématiquement les structures sur toutes les autres problématiques et ce pour 2 raisons

- 1) cela permet d'identifier s'il existe des transformations non prévues (effets induits)
- 2) cela permet de cerner s'il existe des points nouveaux devant être pris en compte et modifiant le plan d'accompagnement initial.

**A noter** : la méthode fera l'objet d'un suivi avec le C2RA à fin de capitalisation et de transfert.

### **La production et la diffusion des résultats**

Les résultats de cette évaluation seront produits à 2 niveaux :

- par structure bénéficiant de ce suivi
- par compilation des résultats et analyse transversale des données.

Ainsi, cette démarche permettra de rendre compte de ce que produit le DLA sur les structures à des fins différentes

-Pour les structures qui prennent ainsi conscience de leur acquis

-Pour les membres des comités d'appui : la démarche leur permet de savoir ce qu'a produit le DLA sur les structures sur lesquelles ils ont été sollicité. En terme de communication, cela peut également intéressé des élus sur les structures de leur territoire.

-Pour le Copil et autres partenaires : la démarche permet d'avoir une vision à la fois globale et fiable des résultats.

### **ANNEXES**

Tous les outils sont disponibles soit le référentiel, les fiches de recueil, les fiches de restitutions des données